



## Les communautés peules au Mali



La version animée de cette cartographie est disponible en ligne via ce lien : [Les communautés peules au Mali](#)



Dans les différents lexiques, les Peuls sont désignés sous plusieurs vocables : les Peuls (fulbe/ pullo), en anglais (fula ou Fulani). On retrouve les communautés peules dans l'ensemble des dix régions administratives du Mali (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni) et dans le district de Bamako.<sup>ii</sup> Cependant, la région de Mopti<sup>iii</sup> représente l'un des principaux foyers de résidence des communautés peules. D'une région à une autre, les Peuls peuvent revêtir des caractéristiques et des filiations historiques distinctes, c'est pourquoi il est plus correct de parler des communautés peules du Mali.

### Organisation sociale des Peuls dans l'histoire du Mali

Les nombreuses recherches sur l'histoire des Peuls en Afrique montrent toute la complexité de décrire avec précision leurs origines. Les thèses les plus répandues situent l'origine des Peuls en Égypte, plus particulièrement dans la haute vallée du Nil. Les vagues de peuplement peules se seraient ensuite dirigées de l'Afrique de l'est vers l'Afrique de l'ouest, notamment vers le Fouta-Toro, qui représente alors l'un des principaux foyers de dispersion des peuls. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, de nombreux clans peuls (dont les Dialloubé, les Ouroubé, les Fittobé et les Ferobé) s'installèrent dans le Delta.<sup>iv</sup> Ces différents clans, étaient conduits par leurs Ardos chefs traditionnels préislamiques, qui ont favorisé l'implantation durable des communautés peules dans le Delta et surtout le partage et l'exploitation des bourgoutières (plaines fertiles et inondables) entre les différents clans.

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que les Peuls ont constitué dans le Delta du Niger l'empire théocratique du Macina, sous l'impulsion de Cheickhou Ahmadou, qui les convertit à la foi musulmane tout en imposant leur sédentarisation<sup>v</sup>. L'empire de Cheickhou Ahmadou fut gouverné selon les lois coraniques et dénommé en conséquence « Dina » (la religion). Dans le Macina, Cheickhou Ahmadou organisa en outre l'activité agropastorale à travers une réglementation poussée de la tenure foncière, caractérisée par une codification des droits sur les espaces, exploités respectivement par les groupes de pasteurs, d'agriculteurs et de pêcheurs. L'espace, géré par l'institution du *Jowro* (maître des terres)<sup>vi</sup>, a ainsi été organisé en fonction des ressources naturelles exploitables par chacune de ces catégories socio-professionnelle (pistes de

transhumance et pâturages spécifiques pour le pastoralisme ; périodes et zones dédiées à l'exploitation agricole et piscicole). Ces principes établis par la Dina de Cheickhou Ahmadou sont toujours perçus comme légitimes aujourd'hui par certaines communautés du Centre du Mali.

Après moins d'un demi-siècle d'existence, le royaume du Macina est supplanté par une autre domination peule, conduite par El Hadj Omar, qui ambitionne de réunir les Peuls en une grande nation et de restaurer la pureté de la doctrine islamique. Il s'appuie alors sur une armée puissante et se lance dans une aventure guerrière dès 1850 qui l'amène à conquérir les régions situées au nord du Fouta Djallon, les royaumes du Khasso, Yelimané et Nioro-du-Sahel<sup>vii</sup>. Les rapports historiques de domination des Peuls sur les autres groupes ethniques pendant ces périodes historiques ont laissé de profondes traces dans les rapports sociaux et inter-communautaires, encore palpables aujourd'hui.

Enfin, l'organisation sociale des communautés peules à cette époque présente une forte hiérarchisation, fondée notamment sur une distinction entre les *Rimbé* et les *Rimaïbé* :

- Les *Rimbé* sont les hommes libres. Les nobles sont divisés en trois catégories sociales que sont : les Wehebe (élites politiques), les Modibaabe (marabouts) et les Seedoobe (pasteurs nomades). Les Peuls rouges (*Fulbé Wodébé*) sont éleveurs, les Peuls villageois (*Ourouké*) sont agriculteurs. Les *Diamarambé* sont les marchands, venus le plus souvent du Kaarta, et favorisés par la Dina, pour laquelle ils remplissent souvent des missions diplomatiques. Hommes libres mais appartenant à la catégorie dite « castée », les Waalobe sont constitués notamment des Nyeenyube (paroliers, griots), des Wailubé (forgerons), des Gargassaabe (cordonniers), des Labube (boisseliers), les tisserands (*Maboubé*), catégories dites « castées ». Les Nyeenyube et les Wailubé sont pour le pouvoir des confidents avisés et sûrs,
- les *Rimaïbé* sont historiquement les captifs des Peuls et donc considérés comme inférieurs. Chaque famille noble dispose d'une part, de ses captifs de case, généralement un homme et une jeune fille, et d'autre part, de ses captifs de culture, qui sont agriculteurs, travaillant cinq jours pour le maître et deux jours pour eux-mêmes.



## Les communautés peules du Mali<sup>viii</sup>

On retrouve aujourd'hui les communautés peules réparties dans différentes régions au Mali :

- Dans la région de Mopti, on trouve dans le Delta intérieur du fleuve Niger (ladite zone inondée couvrant les cercles de Djenné, Mopti, Tenenkou et Youwarou), les Peuls dits du Macina en référence à l'empire de la Dina qui couvrait l'essentiel de cette zone. Dans la zone exondée du fleuve Niger (cercle de Bandiagara, de Douentza et du Bankass), les Peuls du Seno (Séno-mango, Séno-Bankas) cohabitent avec de nombreux autres groupes ethniques dont les Dogons, les Dafing, les Mossi, les Somonos, les Songhays et les Touaregs. Les Peuls du Haïré quant à eux, localisés dans le cercle de Douentza<sup>ix</sup> cohabitent dans cette zone avec les communautés Dogons, les Songhays, les Bozos, les Touaregs et les Bambaras.
- Dans la région de Sikasso, on retrouve deux principales communautés peules, d'une part, les Peuls du Wassoulou, localisés dans le cercle de Yanfolila, et d'autre part, les Peuls du Ganadougou, dans le cercle de Sikasso, particulièrement dans la commune de Niena. Très généralement, les peuls du Ganadougou sont de patronymes Diallo, alors que ceux du Wassoulou ont pour patronymes Diakite, Diallo, Sidibe et Sangaré.
- Dans la région de Gao, on retrouve les foyers peuls à Gabero, Sidibé, Fafa, ainsi que de nombreuses fractions peules. Dans cette région, les Peuls ne forment pas un groupe homogène et ont été fortement influencés par la culture songhay, de nombreuses sources relevant leur présence dans la région depuis la période de l'empire du même nom. S'ils ont quasiment perdu le parler peul, ils gardent néanmoins les patronymes peuls qui sont généralement Dicko, Diallo, Bah, Sidibé et Sangaré.

D'une manière générale, les Peuls considèrent comme Fulanis ceux qui ont en

partage l'histoire, la culture et la langue peules. Ce critère linguistique ne s'applique pas cependant à certaines communautés maliennes, considérées comme peules : un Sangaré ou un Sidibé, même s'il est d'origine peul, est aujourd'hui d'abord « bambara » parce qu'il parle et réfléchit dans cette langue. En revanche, sont considérées comme peules des communautés, non-peules à l'origine, mais vivant dans le milieu peul et parlant la langue peule, à l'instar par exemple des Sakho, des Corera, des Camara, etc... Par ailleurs, si toutes les communautés peules au Mali tentent de conserver la tradition des patronymes dits peuls, on constate néanmoins des formes avancées de métissage après de nombreuses années de cohabitation interethnique et de sédentarisation progressive (notamment à Gao ou encore dans le Wassoulou et le Ganadougou, avec les autres groupes ethniques Senoufo, Samogo et Bambara.

### L'aggravation récente des conflits séculaires impliquant les communautés peules agro-pastorales

Le Delta intérieur du Niger et la zone exondée, dominée par le plateau dogon et par des espaces propices à l'élevage, ont historiquement fait de la région de Mopti un territoire agro-écologique convoité par une diversité de groupes ethniques dont les Peuls. Les Peuls sont en effet traditionnellement des éleveurs en majorité, même si ceux d'entre eux qui se sont sédentarisés pratiquent aussi différentes activités dont l'agriculture et le commerce. L'enjeu de la gestion des ressources naturelles du Delta provoque depuis des siècles des conflits récurrents entre éleveurs, agriculteurs et pêcheurs, aujourd'hui amplifiés par de nouveaux facteurs :

- les politiques publiques nationales et internationales, qui s'inscrivent souvent dans le cadre de la décentralisation, sont souvent perçues comme remettant en cause les droits fonciers traditionnels, et comme privilégiant excessivement le soutien à l'agriculture plutôt qu'au pastoralisme : elles ont un impact important sur le sentiment de marginalisation des communautés d'éleveurs majoritairement peules ;





Novembre 2016

- ces politiques de développement, presque exclusivement centrées sur l'agriculture au détriment de l'élevage, ont en effet pour conséquence l'obstruction et la réduction des pistes de transhumance, des aires pastorales et des bourgoutières suite aux aménagements rizicoles et influent de manière négative sur les relations des éleveurs avec les agriculteurs qui leur reprochent de ne pas respecter les pistes à bétail (*burti*), particulièrement dans les bourgous du Delta du Niger ;
- les textes de droit applicables à la gestion des ressources naturelles depuis le processus de décentralisation initié dans les années 1990 sont souvent en décalage avec les réalités locales qui se réfèrent aux pratiques coutumières de partage et d'exploitation des espaces issues de l'époque de l'Empire Peul du Macina, notamment les règles d'accès aux pâturages.

Les tensions consécutives à ces phénomènes se traduisent par la multiplication des affrontements violents entre éleveurs peuls et agriculteurs dogons et bambaras, entraînant souvent morts d'hommes, notamment dans les localités de Mondoro, Douentza, Koro, Milimana, Tougou et Kareiri. Par ailleurs, les vols de bétail sont devenus récurrents, souvent commis par les *Ntérére*, (voleurs de bétail d'origine peul), qui s'en prennent à toutes les communautés d'éleveurs, y compris les communautés peules. On a aussi récemment assisté à l'exacerbation des tensions entre communautés peules et les touaregues pour cause de vols d'animaux, dans les localités d'Ansongo par exemple.

### Les Peuls dans la crise de 2012 au Mali

Si, depuis les années 1960, les différentes rebellions armées ont eu pour épice les trois régions du Nord du Mali (Gao, Tombouctou et Kidal), la région de Mopti a toujours été affectée par ces différentes crises, notamment en raison de sa situation géographique qui en fait une zone de contact entre les régions du Nord et du Sud, où l'on rencontre presque toutes les communautés du Mali. Aujourd'hui, tout travail de réflexion sur les

communautés peules au Mali invite à prendre en compte les reconfigurations liées à la crise politico-sécuritaire de 2012, dont les répercussions se sont faites et se font sentir de manière de plus en plus préoccupante dans la région de Mopti à travers :

- l'enrôlement de certains peuls dans le Mouvement pour l'Unité du Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) pendant la crise, qui suscite aujourd'hui la méfiance des forces de défense et de sécurité maliennes<sup>x</sup>, soulevant ainsi de nombreuses critiques sur les mesures de répression prises à l'encontre des Peuls ;
- l'apparition de groupes politico-militaires peuls ;
- la création de groupes armés d'auto-défense des communautés peules, qui mènent des attaques contre les forces de défense et de sécurité<sup>xi</sup> ;
- la mobilisation des leaders peuls au niveau national pour dénoncer les exactions contre les civils peuls par les membres des forces de défense et de sécurité, suscitant un débat sur la montée du communautarisme au sein des communautés peuls du centre du pays ;
- la profanation du mausolée de Sékou Amadou à Hamdallaye par un groupuscule qui serait affilié au prêcheur Hamadoun Kouffa (cf. *infra*), contribuant à attiser les tensions intercommunautaires dans cette localité et de façon générale à favoriser l'idée de la stigmatisation des communautés peules ;
- dans le Haïré et le Seno ou de façon générale dans le centre du pays, la multiplication des actes de banditisme se caractérisant par les braquages des forains, le vol des animaux ou encore les règlements des comptes ;
- la circulation massive des armes légères et de petit calibre, désormais utilisées lors des affrontements inter ou intracommunautaires.





## Typologie des organisations peules

### *Les organisations à vocation politico-culturelle*

Les associations peules sont des plus dynamiques au Mali dans le registre de la valorisation culturelle et de l'identité communautaire. Si ces associations sont nombreuses, on constate néanmoins que c'est l'organisation Tabital Pulaaku<sup>xiii</sup> qui semble disposer d'une représentativité plus vaste et d'une audience beaucoup plus significative. Cette organisation prône une approche pacifiste et refuse la violence, intervient dans le règlement pacifique des innombrables conflits qui éclatent entre agricultures et éleveurs ou au sein des différentes communautés peules. Enfin, elle poursuit l'objectif de développer les liens entre les communautés peules à l'échelle locale et l'Etat central. Le tableau<sup>xiii</sup> ci-dessous présente les principales associations et organisations peules qui interviennent au plan politique et culturel pour la défense des causes des communautés peules au Mali.

N°	Appellations	Période (approximative) de création	Secteurs d'interventions/ Revendications
1	Tabital Pulaaku/ Mali	créée en 2002 au Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>- œuvrer pour la défense et la promotion de la culture peule</li> <li>- agir pour mettre fin aux exactions contre les Peuls</li> <li>- contribuer à la formation et à la scolarisation</li> <li>- favoriser l'introduction de</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'élevage dans le système du marché,</li> <li>- intégrer l'association au processus de la réconciliation pour la paix au Mali</li> <li>- promouvoir les droits humains au sein de l'association Tabital Pulaaku International ;</li> </ul>
2	Association Kisal (en peul « intégrité physique et mentale» « l'aide, la surveillance »)	créée en novembre 2015	- promouvoir la médiation en faveur des peuls.
3	Collectif des associations des jeunes peulhs, appelé jeunesse «Pulaaku»	Crée entre 2015 et 2016	- promouvoir la paix et l'union de la jeunesse peule au Mali
4	Association Natal	2016	- promouvoir la vérité, la justice et la liberté en faveur des communautés peules

Le 10 septembre 2016, a été annoncée la création d'une nouvelle plateforme, dirigée par l'ancien Président de l'Assemblée nationale du Mali, Ali Nouhoum



Diallo<sup>xiv</sup>. Cette supra-organisation se constitue comme une coordination de toutes les associations peules au Mali pour dénoncer les exactions des forces de défense et de sécurité contre les communautés peules. Si le discours de cette organisation n'est pas nouveau, ce qui attire l'attention c'est que sont mises en avant des personnalités peules ayant déjà occupé des postes de responsabilités dans la République du Mali.

*Les groupes politico-militaires*

N°	Appellations	Période (approximative) de création	Secteurs d'interventions/ Revendications
1	Le Mouvement Ganda Izo « Les fils de la terre »	existe depuis 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lutte pour le rétablissement de la paix, et de la justice au Mali,</li> <li>- lutte pour l'unité nationale,</li> <li>- protection des droits des populations sédentaires (songhay et peuls),</li> </ul>
2	Mouvement pour la défense de la patrie du Delta central, du Seno et du Hairé (MDP)	créé en 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lutte contre les stigmatisations et les exactions sur les peuls</li> </ul>
3	Dewral Pulaaku	2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- défendre les intérêts des Peuls,</li> <li>- œuvrer à éviter les conflits</li> </ul>

			intercommunautaires,
4	Front de Libération du Macina (FLM)	2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mouvement armé revendiquant une lutte contre l'autorité de l'Etat pour indépendance du Macina (en référence à l'empire peul du Macina),</li> <li>- lute pour l'instauration d'un modèle de gouvernance favorable à l'ethnie peule sur le modèle d'un Etat islamique basé sur la charia,</li> </ul>
5	Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice (ANSIPRJ) ou encore Kawral poulakou (l'Union Peule)	créé en mai-juin 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mouvement revendiquant la défense des civils peuls injustement attaqués</li> </ul>

Le contexte post-crise, avec la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, issu de processus d'Alger signé le 15 mai et le 20 juin 2015 entre les parties au conflit du Nord Mali, et la faible prise en compte des communautés peules dans le processus de paix entraîne de plus en plus l'émergence des groupes d'auto-défense. Si certains mouvements armés ont





Novembre 2016

été réactivés (cas du Mouvement Ganda Izo « Les fils de la terre ») durant la crise, les autres sont nés à la suite de la signature de l'Accord (le Front de Libération du Macina, le Mouvement pour la défense de la patrie du Delta central, du Seno et du Haïré, l'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice.) pour peser sur le processus de sortie de crise.

Le Front de Libération du Macina (FLM), dont la création est attribuée au leader peul Amadou Kouffa célèbre pour ses prêches radicaux, affirme lutter pour l'instauration d'un modèle d'Etat à l'image de ce que fut l'empire théocratique peul du Macina sous Cheikou Amadou. Selon de nombreuses sources, ce mouvement aurait des accointances avec le groupe terroriste Ansar Dine<sup>xv</sup>. S'il ne manque pas d'adeptes parmi des jeunes Peuls qui sont recrutés, la légitimité de son combat dans le contexte actuel de sortie de crise reste limitée. Les associations culturelles se tiennent particulièrement à distance de cette organisation djihadiste.

L'Alliance nationale pour la sauvegarde de l'identité peule et la restauration de la justice (ANSIPRJ), serait dirigée par un jeune peul du nom de Oumar Al-djana. L'ANSIPRJ fait de la lutte armée son mode opératoire et a revendiqué (au même titre que certains groupes terroristes, notamment Ansar Dine) les récentes attaques meurtrières contre un camp militaire dans la ville de Nampala le 19 juillet 2016.

Le Mouvement pour la Défense de la Patrie (MPD) du Delta Central, du Haïré et du Seno aurait été créé en 2012 pour manifester le désarroi des peuls et défendre leur intérêt. Cependant, depuis juin 2016, ce mouvement a adhéré à la Plateforme<sup>xvi</sup>, pour être associé au processus de paix et de réconciliation au Mali. Un tel ralliement est présenté par certains comme une stratégie instrumentale d'inclusion dans le processus du Désarmement, Démobilisation, Réintégration (DDR) : cette adhésion pourrait permettre aux trois cents combattants actifs, majoritairement des peuls, revendiqués par le MPD de bénéficier des avantages accordés aux combattants démobilisés<sup>xvii</sup>.

Le groupe Dewral Pulaaku aurait été créé en 2014, par des Peuls du Haïré et du Seno. En dehors de la volonté affichée de défendre les intérêts des peuls, son positionnement reste flou<sup>xviii</sup>. Supposé regrouper en son sein d'anciens djihadistes du Mujao, d'Aqmi et d'Ansar Eddine, ce groupe est plutôt considéré comme faisant partie de la constellation des groupes d'autodéfense.



Source : Bouakry Daou, Le Republicain, 27 juin 2016, <https://bamada.net/processus-de-paix-au-mali-le-mdp-adhere-a-la-plateforme-et-invite-letat-a-securiser-les-personnes-et-leurs-biens>

### Enjeux des revendications des organisations agissant au nom des communautés peules

Il n'existe pas d'alliances officielles entre les associations politico-culturelles et les mouvements armés<sup>xix</sup>. Il faut noter cependant que leurs revendications présentent une certaine convergence, dont la presse malienne se fait de plus en plus l'écho<sup>xx</sup>. Malgré les affrontements localisés et réguliers avec les autres communautés bambaras, dogons ou encore touaregs, il ressort que c'est





Novembre 2016

principalement contre l'Etat malien qui se portent l'ensemble des griefs. Les revendications des associations culturelles et mouvement armés peuls portent ainsi sur trois enjeux :

- la reconnaissance des spécificités du pastoralisme et le rééquilibrage en sa faveur des politiques de développement actuellement centrées sur l'agriculture, notamment dans les espaces disputés avec d'autres groupes ;
- la fin de la répression et de la stigmatisation des communautés peules par les forces de défense et de sécurité ainsi que la prise en compte des situations des Peuls de façon générale dans le centre du pays ;
- la prise en compte des intérêts des communautés peules dans la mise en œuvre de l'Accord d'Alger<sup>xxi</sup>, notamment au travers de l'intégration des organisations qui les représentent dans les instances de coordination et de suivi de celle-ci ainsi que dans le processus DDR<sup>xxii</sup>

**Auteur :** Ambroise Dakouo, Chercheur/ Spécialiste en gouvernance

### **Références :**

Allegrozzi, Ilaria et Ford, Elise, 2013. *Reconstruire la mosaïque: perspectives pour de meilleures relations sociales après le conflit armé au Nord Mali*, Rapport de recherche, OXFAM, Mali.

Ba Boubacar, 2010, *Pouvoir, ressources et développement dans le Delta central du Niger*, Bamako : Ed. Harmattan /La sahélienne.

Bâ Hampaté Amadou & Daget Jacques, 1955. *L'empire peul du Macina : 1818 – 1853*, Les Nouvelles Editions Africaines.

Bouaré Tranneau Kadidia Nianti, 2012. *Dynamiques spatiales et mobilités paysannes : les relations agriculture/élevage dans deux terroirs agro-pastoraux du Delta intérieur du fleuve Niger (Mali)*, Humanities and Social Sciences. Université de Poitiers.

Kornio Ousmane, 2016. *Absence de l'Etat, conflit intercommunautaire et*

*mirage de réconciliation : Le conflit Bambara-Peulh dans le cercle de Tenenkou*, Policy paper, Fondation Friedrich Ebert, Bamako.

Roger de Benoist, 1998. *Le Mali*, Ed. Harmattan, Paris.

Sangaré, Boukary « Contrôle social et territorial du Centre du Mali par les communautés dans un contexte de crise : entre rupture et réinvention d'une gouvernance contestée », rapport provisoire, Groupe ODYSSEE, Septembre 2016.

Sangaré, Boukary, « Le centre du Mali : épicerie du djihadisme ? », Note d'Analyse, Grip, 20 mai 2016, Bruxelles.

Sidibé Kalilou, 2012. *Security Management in Northern Mali: Criminal Networks and Conflict Resolution Mechanisms*, Research report, vol. 2012, n°77, Institute of Development Studies, Brighton, UK.

Sy Ousmane, Dakouo Ambroise et Traoré Kadari, 2016. *Dialogue national au Mali : Leçons de la Conférence Nationale de 1991 pour la sortie de crise au Mali*, Berghof Foundation. [www.berghof-foundation.org/publications/](http://www.berghof-foundation.org/publications/).





<sup>i</sup> Le Mali est composé de nombreux groupes ethniques parmi lesquels on retrouve : les Bambaras, les Sarakolé, les Peuls, les Songhay, les Dogon, les Buwa, les Kel Tamasheq (touareg), les Arabes/Maures, les Arma, les Bozo, les Senoufo, les Minianka.

<sup>ii</sup> Le Conseil des ministres du 19 mars 2016 a acté la création de deux nouvelles régions (Ménaka et Taoudéni). Cette décision fait référence à la Loi N°2012-017 du 2 mars 2012 portant création de circonscriptions administratives en Républiques du Mali et promulguée par le Président Amadou Toumani Touré.

<sup>iii</sup> Aujourd'hui, la région administrative de Mopti compte 117 collectivités dont 8 cercles, 108 communes sur lesquelles on compte 5 communes urbaines (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza et Tenenkou) et 2 081 villages et fractions. Programme de Développement Economique, Social et Culturel du Conseil régional de Mopti (PDESC 2011- 2015 - Conseil Région de Mopti.

<sup>iv</sup> Les communautés peules préislamiques installées dans le Delta étaient des communautés guerrières qui ont été à l'origine des premières formes de répartition des bourgoutières.

<sup>v</sup> En trois ans, il fonda sa capitale Hamdallai (Louange à Dieu) sur la rive droite du fleuve Bani, entre Mopti et Djenné et étendit les limites de son royaume depuis Tombouctou au nord jusqu'au confluent du Sourou et de la Volta noire au sud.

<sup>vi</sup> Les Dioro ou encore jowro désigne plus généralement les gestionnaires des pâturages. Cependant, dans certaines communautés peules, le rôle de gestionnaire comprend également la fonction de chef des bergers ou encore de responsable politique local.

<sup>vii</sup> A sa mort en 1864, le conquérant peul laisse derrière lui un empire qui s'étend de la Falemé au Macina au Tinkisso au Sahel et est composé de quatre Etats à la tête desquels sont placés deux de ses fils Amadou à Ségou et Haguibou à Dinguiraye, son neveu Tidjani à Hamdallahi et un de ses esclaves, Mustafa à Niore.

<sup>viii</sup> Cette description des communautés peules au Mali n'est pas exhaustive, car il existe également de nombreux foyers peuls souvent transfrontalière avec le Burkina, le Sénégal, le Niger, la Mauritanie.

<sup>ix</sup> Si une commune du nom de Hairé existe bien dans la région de Mopti, on établit cependant la distinction entre cette collectivité locale et l'espace historique de peuplement dont il est ici question.

<sup>x</sup> Les forces de sécurité maliennes, reprocheraient à une partie des nomades peuls de la région de Mopti d'avoir soutenu le Mujao, notamment lors de l'attaque meurtrière de Konna dont elles ont été victimes.

<sup>xi</sup> L'attaque contre le camp militaire dans la ville de Nampala le 19 juillet 2016 a fait 17 morts parmi les militaires. Les forces de sécurité maliennes sont par ailleurs tombées dans une embuscade à Boni le 9 septembre 2016.

<sup>xii</sup> L'association Tabital Pulaaku Internationale est une organisation présente dans de nombreux pays en Afrique et aussi sur d'autres continents. Son objectif c'est de fédérer les différentes associations peules en vue de la sauvegarde de la culture et la langue peules. Cette association a

été créée dans les années 1992. La branche malienne qui est parmi les organisations culturelles les plus dynamiques a été créée en 2002.

<sup>xiii</sup> Le tableau ci-dessous provient d'un travail de recherche effectué à travers le recoupement de diverses sources. Il entend fournir un aperçu et ne prétend pas à l'exhaustivité.

<sup>xiv</sup> Ali Nouhoum Diallo, ancien président de l'Assemblée nationale du Mali, patriarche, est le coordonnateur des associations peules du Mali : « *Nous disons qu'il faut arrêter l'amalgame. Tout acte posé par un Peul quelque part, on veut que ce soit toute la communauté peule* » [http://malijet.com/la\\_societe\\_malienne\\_aujourd'hui/165732-mali-publication-d%E2%80%99un-manifeste-en-faveur-des-peuls.html](http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/165732-mali-publication-d%E2%80%99un-manifeste-en-faveur-des-peuls.html). « *Certains éléments de nos forces armées et de sécurité - qui n'ont pas été suffisamment bien éduqués militairement, politiquement - pour un oui, pour un non tombent sur les Peuls, les ramassent ! Ils sont enfermés ! Spoliés de leurs biens ! Il faut reconstruire la colonne vertébrale de tout Etat : les forces armées et de sécurité* », a-t-il ajouté. <http://www.rfi.fr/afrique/20160911-mali-manifeste-faveur-peuls-exactions-centre-ali-nouhoum-diallo>

<sup>xv</sup> Certains estiment d'ailleurs que le FLM n'existe pas en tant que tel mais ne serait en réalité qu'une brigade d'Ansar Dine, la Katiba Ansar Dine Macina. D'autres estiment que la Katiba Ansar Dine Macina et le FLM sont deux mouvements distincts. La cartographie des attaques récentes renforce l'hypothèse de l'existence de deux mouvements distincts opérant dans la même aire géographique avec parfois des cibles et des intérêts convergents.

<sup>xvi</sup> La Plateforme regroupe les mouvements signataires de l'Accord d'Alger favorables au gouvernement de Bamako.

<sup>xvii</sup> L'adhésion du MPD à la Plateforme a été facilité par l'association Tabital Pulaaku.

<sup>xviii</sup> <http://www.jeuneafrique.com/334457/politique/carte-centre-mali-constellation-de-groupes-armes/>

<sup>xix</sup> D'ailleurs, l'Association Tabital Pulaaku et bien d'autres, ont toujours dénoncé les exactions du Front de Libération du Macina (FLM) et la création de l'ANSIPRJ.

<sup>xx</sup> Olivier Dubois, « Centre du Mali : Le péril peul », *Journal du Mali*, n°64 (30 juin – 6 juillet 2016), [www.journaldumali.com](http://www.journaldumali.com); Diala Thiény Konaté, « Le péril peul existe-t-il ? », 18 juillet 2016, <http://maliactu.net/mali-le-peril-peul-existe-t-il/>

<sup>xxi</sup> « *Nous ne sommes pas associés jusqu'à nos jours – au processus de mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation. Nous voulons être associés et nous pensons aussi que tant que nous ne serons pas associés à ce processus, il sera difficile d'obtenir la paix* ». Propos attribué au Président de l'association Tabital Pulaaku, Monsieur Abdoul Aziz Diallo. A. M. C. « L'Indicateur du Renouveau, Mali : Abdoul Aziz Diallo, président de Tabital PULAAKU, avertit : « Sans notre association au processus, il sera difficile d'obtenir la paix ». 25 février 2016. <http://maliactu.net/mali-abdoul-aziz-diallo-president-de-tabital-pulaaku-avertit-sans-notre-association-au-processus-il-sera-difficile-dobtenir-la-paix/>

<sup>xxii</sup> Les associations peules se sont notamment mobilisées pour identifier des Peuls armés en vue de les intégrer dans le processus de DDR.

